



INSTALLATEUR(TRICE) DÉPANNÉUR(SE) EN INFORMATIQUE (IDI)

PÔLE INFORMATIQUE
Niveau V
Durée : 18 mois
Code ROME : 11401

LE MÉTIER

Ce secteur d'activité évolue et son expansion est rendue possible par l'intégration de nombreux équipements numériques connectables aux systèmes d'informations sur lesquels le métier de l'installateur(trice) dépanneur (se) en Informatique intervient. Dans l'exercice du métier, l'installateur, le dépanneur en Informatique est un(e) professionnel(le) qui effectue en atelier, sur site ou en environnement commercial, l'intégration, la mise en service, la connexion au réseau, la maintenance, le reconditionnement d'équipements informatiques fixes ou mobiles de postes informatiques, Box Internet, tablettes, smartphones et périphériques. La notion de la qualité du service rendu et le conseil aux utilisateurs sont des composantes importantes du métier.

LES DÉBOUCHÉS

Avec un statut de salarié ou de travailleur indépendant, les débouchés de ce métier de service peuvent concerner différents environnements informatiques :

- ▶ Dans un environnement domestique, il (elle) occupe un poste de technicien(ne) itinérant ;
- ▶ Dans un environnement commercial (magasin, enseigne nationale) ou auprès de particuliers, il (elle) occupe un poste de technicien(ne) de services après-vente (SAV) en atelier ou en clientèle ;
- ▶ Dans une entreprise spécialisée dans le reconditionnement d'équipements informatiques, il (elle) occupe un poste d'agent(e) de reconditionnement ;
- ▶ Dans un service informatique d'entreprise ou d'Entreprises de Service du Numérique (ex. SSII), l'Installateur Dépanneur en Informatique occupe le poste de technicien de maintenance informatique intervenant sur site. ou de technicien de déploiement.

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION QUALIFIANTE ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues « travailleurs handicapés » (RQTH)* sur orientation de la MDPH**. Afin de mesurer le potentiel de chacun à suivre la formation, une évaluation est effectuée par des psychologues du travail. La maîtrise de la langue française orale, écrite et une bonne compréhension est indispensable. La formation est rémunérée par l'ASP***.

APTITUDES À L'EMPLOI

- ▶ Bonne capacité d'écoute et de communication ;
- ▶ Autonomie, organisation, capacités d'analyse et d'adaptation ;
- ▶ Capacité à rechercher de l'information et d'actualiser ses connaissances ;
- ▶ Respect des procédures et des règles qualité et de sécurité ;
- ▶ Manipulation occasionnelle de port de charge (jusqu'à 10 kg).

Limitations à l'exercice du métier :

- ▶ Difficultés relationnelles ;
- ▶ Réduction importante de la mobilité des membres supérieurs ;
- ▶ Troubles visuels importants ;
- ▶ Surdité profonde non-appareillable.

Quel est le titre obtenu ?

La formation est validée par un titre professionnel délivré par le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et de la Formation. Le titre de niveau V, équivaut au BEP/CAP.

Sur les cinq dernières années, le taux de réussite au titre professionnel est de 88 %.

Le taux de réinsertion professionnelle est de 64% dans la profession apprise et de 7 % hors profession.

* RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.
** MDPH : Maisons départementales des personnes handicapées.
*** ASP : Agence de service et de paiement.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION QUALIFIANTE

D'une durée de dix-huit mois, les groupes sont constitués d'un effectif de seize stagiaires. Les mises en situations pédagogiques s'effectuent au plus proche des conditions réelles sur des équipements informatiques récents. Les parcours de qualification alternent avec les périodes d'application en entreprise. La formation s'organise en deux modules qualifiants et deux périodes en entreprise.

Module préparatoire

Il permet d'acquérir les connaissances et attitudes nécessaires pour développer avec le meilleur bénéfice les savoir-faire travaillés au cours des modules qualifiants.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- ▶ La découverte du poste informatique.
- ▶ Les bases techniques nécessaires à la compréhension et à la mise en œuvre des systèmes informatiques.
- ▶ La communication orale et écrite.*
- ▶ La construction du projet professionnel.*

Deux modules qualifiants

Module 1

Intégrer, dépanner et reconditionner des équipements informatiques en atelier ou sur site

Ce bloc métier permet de développer des savoir-faire nécessaires à l'activité d'intégrer un micro-ordinateur à partir de pièces détachées et d'installer des logiciels. Les situations professionnelles de référence mise en œuvre permettent de dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixes ou mobiles.

Module 2

Mettre en service des équipements informatiques dans un environnement de réseau domestique ou professionnel

Ce bloc métier permet de développer des savoir-faire requis pour le déploiement et la personnalisation des postes de travail. Le module permet également à l'IDI de raccorder des équipements à un réseau informatique. et renseigner les utilisateurs. Les différentes activités pratiquées approfondissent la mise en service et la sécurisation des équipements informatiques fixes et mobiles.

Les périodes d'application en entreprise

Le bénéficiaire de la formation recherche et négocie un contenu de stage selon son projet professionnel auprès de deux entreprises différentes. Des ressources humaines et matérielles sont mises à sa disposition. Durant ces 2 phases de professionnalisation, les savoir faire métier développés en formation sont mises en pratique. Ces deux périodes servent également de tremplin et facilite l'insertion professionnelle à l'issue de la formation. Les équipes du centre chargés de l'accompagnement professionnels sont en étroites collaboration avec les tuteurs de stage en entreprise pour le meilleur bénéfice du futur technicien(ne).

* Ces activités sont poursuivies tout au long de la formation.



MODULE PRÉPARATOIRE
3 mois



MODULE 1
6 mois



PERIODE EN ENTREPRISE
7 semaines



MODULE 2
5 mois



PERIODE EN ENTREPRISE
6 semaines

SYNTHESE TITRE PROFESSIONNEL

CONTACTS & INFOS PRATIQUES

RESPONSABLE DE FORMATION :

Dominique DAGOSTINO
Email : d.dagostino@crpsmasson.org

SECRÉTARIAT:

Monique REINHARD : 01 44 67 11 02
Daniella MADRE : 01 44 67 11 01

Vous pouvez participer à des visites de présentation de la formation en réservant au :

01 44 67 11 01

Pour plus d'informations :

www.crpsmasson.org